



NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

Lidl signe un accord unanime avec les syndicats

Dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires, Lidl a signé, mardi 10 mars 2020, un accord à l'unanimité avec l'ensemble des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO et UNSA. Les parties se sont notamment entendues sur la prime de pouvoir d'achat et une augmentation générale des salaires.



PRIME DE POUVOIR D'ACHAT DE 400€

LIDL France a décidé de renouveler le versement de la prime de pouvoir d'achat à ses salariés et d'étendre le public visé en élargissant les conditions d'attribution. Cette prime exceptionnelle, pouvant atteindre 400€, a été versée avec la paie de février 2020. Les modalités de mise en œuvre de cette prime ont été définies d'un commun accord avec l'ensemble des organisations syndicales représentées dans l'entreprise. Lidl renforce ainsi le soutien au pouvoir d'achat de ses salariés tout en poursuivant une politique de rémunération volontaire et ambitieuse.



UNE ENVELOPPE GLOBALE DE RÉMUNÉRATION REVUE À LA HAUSSE

Pour 2020, Lidl a construit sa politique de rémunération autour de 3 axes :

- > Valoriser une très belle performance commerciale
- > Garantir le pouvoir d'achat de ses salariés
- > Maintenir une rémunération au-dessus du marché.

L'enseigne et les organisations syndicales se sont accordées sur des évolutions de salaire pour tous les contrats :

- > +2% pour les employés et les ouvriers
- > +1,8% pour les agents de maîtrise et les cadres

« C'est la troisième année consécutive que nous signons un accord à l'unanimité avec les différentes organisations syndicales. Je félicite toutes les équipes qui ont participé à ces discussions. Nous avons à cœur de proposer de bonnes conditions à nos salariés et la prime du pouvoir d'achat et les enveloppes de rémunération font partie des avantages concrets que nous leur proposons. » souligne Anne Broches, Directrice Exécutive RH de l'enseigne.



6^{EME}
EMPLOYEUR
en France

Certifiée
TOP EMPLOYEUR
2020

3000 recrutements
en France en 2019
dont 98% de CDI
> autant de prévus en 2020